

Trait-d'Union

Janvier - Juin 2026





Renforcer la coordination inter-agences dans le domaine de la santé	03
Renforcer le plaidoyer au service de la santé publique	04
L'Algérie élimine le trachome en tant que problème de santé publique	05
Accélérer la modernisation de son système de réglementation pharmaceutique	07
Le pays poursuit ses efforts pour interrompre la circulation du poliovariant 2	09
La lutte contre le cancer : une priorité nationale	11
Avancée dans les soins maternels et infantiles dans les camps des réfugiés sahraouis	12
Le plan stratégique national de santé au travail 2026-2030 en cours d'élaboration	14
Sécurité routière : consolider les acquis en Algérie	15
ANSS-OMS : former pour mieux anticiper les risques sanitaires	17
L'INSP dévoile les premiers résultats du registre des syndromes coronariens aigus de la wilaya d'Alger	18
La coordination intersectorielle pour la promotion de la santé scolaire renforcée	19
D'une montagne de déchets à un poumon vert d'Alger : l'histoire de la renaissance de l'Ecoparc de Oued Smar	21



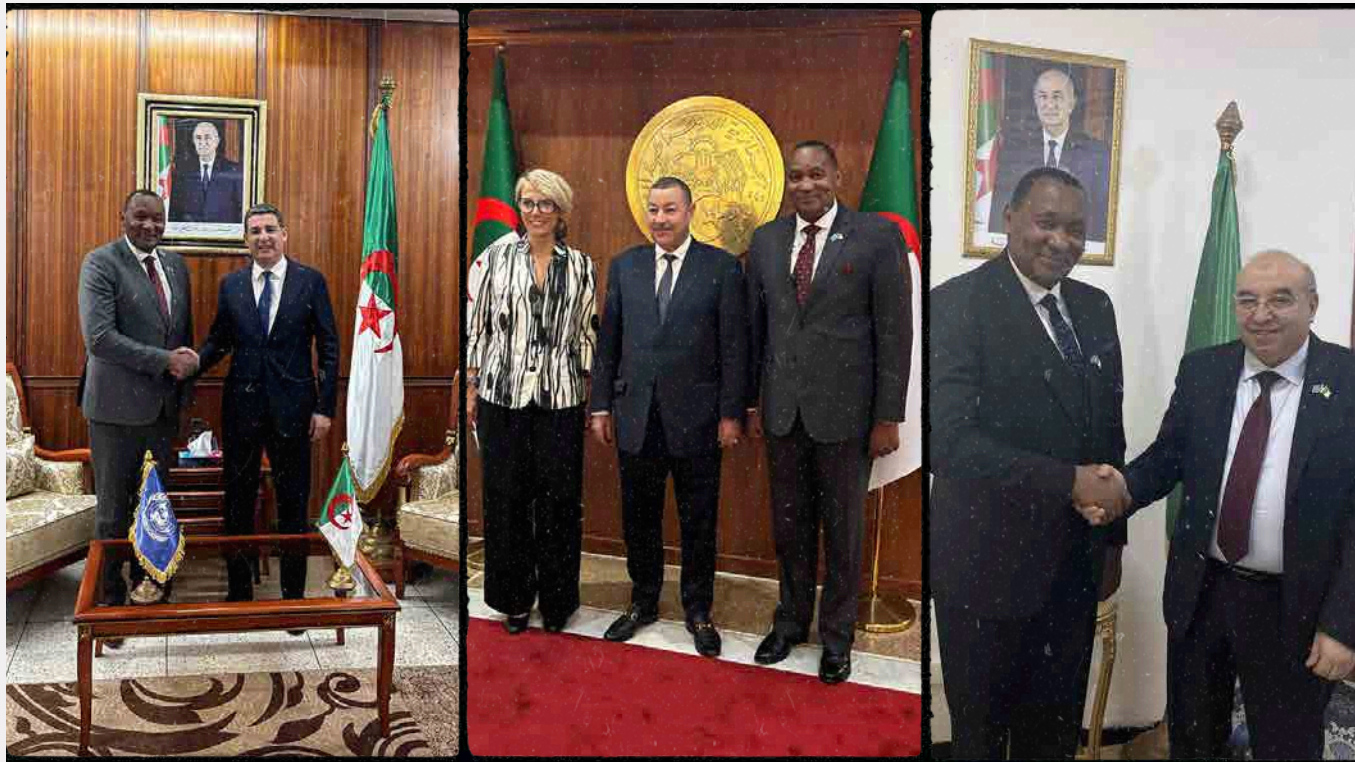
Renforcer la coordination inter-agences dans le domaine de la santé

Dans le cadre du renforcement de la coordination au sein du Système des Nations Unies en Algérie (SNU), des réunions périodiques de concertation et de mise à niveau sont organisées entre les agences onusiennes, notamment dans le domaine de la santé. C'est dans cette dynamique que les équipes de OMS et UNICEF et le bureau de la Cordinatrice résidente du SNU se sont réunies en janvier afin d'examiner les actions conjointes et complémentaires prévues pour l'année 2026, en appui au Ministère de la Santé.

Cette rencontre s'inscrit dans une volonté commune de consolider la gouvernance du sous-groupe santé, d'améliorer la coordination inter-agences et de structurer davantage le dialogue avec les institutions nationales. L'objectif est d'accroître l'impact et la cohérence des interventions du Système des Nations Unies, en alignement avec les priorités nationales et les cadres de coopération pour le développement durable (CCDD). Les échanges ont mis en évidence la valeur ajoutée d'une approche concertée dans l'appui technique au secteur de la santé.

Afin de consolider ces acquis et de renforcer l'efficacité de l'action conjointe, plusieurs priorités ont été identifiées à savoir une meilleure visibilité des contributions de l'OMS alignées sur les deux outputs santé du CCDD ; une à l'analyse des plans d'action 2026-2027; un mapping partagé des actions et activités des différentes agences.

Cette coopération renforcée illustre l'engagement du Système des Nations Unies à accompagner les efforts de l'Algérie pour améliorer les performances du système de santé, promouvoir l'équité d'accès aux services de santé de qualité et contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable.



Renforcer le plaidoyer au service de la santé publique

Le plaidoyer du Dr Phanuel HABIMANA s'est poursuivi avec la même dynamique tout au long du semestre. Le maintien d'une coordination étroite avec les membres du Gouvernement et les responsables techniques constitue un objectif stratégique visant à renforcer le dialogue, la concertation et le partage d'informations, en vue de l'atteinte des résultats fixés dans le cadre du plan de coopération entre l'OMS et l'Algérie.

À cet effet, le Représentant de l'OMS et le Pr Mohamed Seddik Ait Mesaoudène ministre de la Santé ont tenu, au cours du semestre, deux rencontres marquées par des échanges approfondis sur les priorités communes. Les discussions ont notamment porté sur la participation de l'Algérie aux réunions statutaires de l'Organisation, à savoir l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève et le Comité régional de l'OMS pour l'Afrique à Addis-Abeba. La coopération Sud-Sud a également occupé une place centrale dans les échanges, aux côtés du renforcement de la lutte contre les maladies prioritaires et de l'avancement des processus de certification de l'élimination de certaines pathologies.

Par ailleurs, le Représentant de l'OMS a poursuivi un dialogue régulier avec le ministre de l'Industrie pharmaceutique afin de suivre de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées par les experts, en vue de l'atteinte du niveau de maturité 3 de l'OMS pour le système national de réglementation pharmaceutique.

Au cours de ce même semestre, le Représentant de l'OMS et la Représentante de l'UNICEF ont mené un plaidoyer conjoint auprès de M. Said SAYOUD, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du transport, afin de renforcer la stratégie nationale de prévention des accidents de la route. Cette problématique demeure un défi majeur de santé publique, avec plus de 4 000 décès et plusieurs milliers de blessés enregistrés chaque année.

Dans le même esprit, une rencontre a réuni le Représentant de l'OMS et Mme Ahlem Chiriki, Directrice des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette réunion a permis aux deux parties de faire le point sur la mise en œuvre du plan de coopération entre l'OMS et l'Algérie et d'examiner les moyens de renforcer son impact en faveur du renforcement du système de santé, au bénéfice de la population algérienne et de son bien-être.

Au cours de ce semestre, les échanges de plaidoyer et le partage d'informations entre l'OMS et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie se sont poursuivis de manière régulière, notamment à travers la participation active du Représentant de l'OMS aux différentes activités organisées par le secteur. Les interventions du Dr Phanuel HABIMANA lors de ces événements témoignent de l'engagement commun des deux parties à placer la santé au cœur des politiques publiques et des débats nationaux. Une attention particulière a été accordée aux impacts des changements climatiques sur la santé des populations, ainsi qu'aux stratégies et mesures de prévention et d'atténuation permettant de réduire leurs effets sur le bien-être et la santé publique..



L'Algérie élimine le trachome en tant que problème de santé publique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a officiellement confirmé, le 17 avril 2026, l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique en Algérie. À cette occasion, une cérémonie de célébration a été organisée au siège du ministère de la santé le 30 avril 2026 pour marquer cette reconnaissance internationale. L'événement a réuni les membres du comité national d'experts ayant conduit le processus de certification, les représentants de l'OMS en Algérie ainsi que ceux des agences du système des Nations Unies. Présidée par le ministre de la Santé et largement couverte par les médias, cette cérémonie a mis à l'honneur l'ensemble des acteurs ayant contribué à cette avancée majeure.

Cette reconnaissance a également été consacrée au plus haut niveau lors de la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé. Le 19 mai, le Pr Mohamed Sedik Aït Messaoudene a reçu officiellement le certificat de l'élimination du trachome des mains du Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Au-delà de la célébration, cette cérémonie a constitué un moment de reconnaissance envers plusieurs décennies d'efforts soutenus dans la lutte contre le trachome. Elle a également permis de renouveler l'engagement des pouvoirs publics, des professionnels de la santé et des différents secteurs concernés à préserver cet acquis historique en matière de santé publique.

Grâce à cette réussite, l'Algérie devient le dixième pays de la Région africaine et le vingtième au monde à avoir éliminé le trachome en tant que problème de santé publique. Cet accomplissement est le fruit d'un engagement constant, d'une mobilisation collective et du travail remarquable de générations de professionnels qui ont su relever le défi de l'élimination de cette maladie.

Les témoignages d'éminents professeurs en ophtalmologie ont particulièrement marqué l'assistance, retraçant avec émotion les différentes étapes de cette lutte.

Ils ont donné tout son sens à cette victoire historique, partagée par l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à cette réalisation au bénéfice de la santé des populations algériennes. Cette reconnaissance internationale consacre près de cinquante années de mobilisation nationale et d'engagement résolu de l'État algérien en faveur de la santé des populations.

Pendant des décennies, l'Algérie a mis en œuvre la stratégie CHANCE recommandée par l'OMS pour éliminer le trachome. Le pays a, notamment, mis en place des interventions chirurgicales visant à traiter la cécité au stade avancé de la maladie (trichiasis trachomateux, TT), administré massivement un traitement antibiotique, mené des campagnes de sensibilisation auprès du grand public afin de promouvoir le nettoyage du visage et l'hygiène personnelle, et amélioré l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Pour accélérer l'élimination du trachome, la ligne droite de l'Algérie a été la mise en place d'une stratégie triennale en 2013-2015 et a créé un Comité national d'experts. L'objectif était d'éliminer le trachome dans 12 wilayas du sud (provinces), dont Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Tindouf, El Oued, Naama et Ghardaïa, où la maladie restait un problème de santé publique.

Tout au long de ce parcours, l'appui de l'OMS a été constant à tous les niveaux de l'Organisation. Les experts de l'OMS ont joué un rôle déterminant dans l'adaptation et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre le trachome à travers le pays. De la cartographie de la maladie à la mise en œuvre des interventions, en passant par les différentes étapes de validation, les équipes de l'OMS ont accompagné le ministère de la Santé afin de garantir des actions ciblées, fondées sur des données probantes et inscrites dans la durée.



Cette réussite place l'Algérie parmi le cercle croissant des pays ayant éliminé une maladie tropicale négligée et constitue une source d'inspiration pour l'ensemble de la région. La disparition du trachome comme menace pour la santé publique illustre l'impact que peuvent avoir des investissements soutenus, une coopération technique efficace et une forte mobilisation communautaire. Elle démontre également comment des objectifs ambitieux de santé publique peuvent être transformés en résultats concrets et durables au bénéfice des populations. Comme l'a souligné le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS : « L'élimination d'une maladie comme le trachome constitue une grande réussite pour la santé publique, qui a nécessité des efforts et un engagement au long cours. Je félicite chaleureusement le Gouvernement algérien pour ce succès historique. » Cette déclaration reflète l'importance de cette réalisation et la portée exemplaire de l'expérience algérienne dans la lutte contre les maladies tropicales négligées.



Accélérer la modernisation de son système de réglementation pharmaceutique



L'EQUIPE DES EXPERTS OMS

Dans le cadre du renforcement de son système national de réglementation pharmaceutique, l'Algérie poursuit un vaste programme de modernisation institutionnelle visant à aligner ses mécanismes de contrôle et de surveillance sur les standards internationaux. Cette dynamique s'inscrit dans une coopération étroite entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique, le ministère de la Santé, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), le Centre national de vigilance des médicaments et des équipements médicaux ainsi que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

L'objectif de cette démarche est l'obtention du niveau de maturité réglementaire 3 (ML3), une référence internationale établie par l'OMS qui atteste de la capacité d'un système national à garantir efficacement la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments, vaccins et autres produits de santé. Cette reconnaissance constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour le développement du secteur pharmaceutique algérien et pour son rayonnement à l'échelle régionale et internationale.

Des ateliers nationaux d'autoévaluation du secteur pharmaceutique et vaccinal

Dans cette perspective, durant le 1^{er} semestre de l'année 2026, le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en partenariat avec le bureau de l'OMS en Algérie, a organisé le 8 février 2026 un atelier consacré à l'autoévaluation du système national de réglementation pharmaceutique et vaccinale.

Cette rencontre a rassemblé l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gouvernance du médicament en Algérie. Les représentants des institutions concernées ont examiné les différentes composantes du système réglementaire national afin d'identifier les progrès réalisés, les défis persistants et les actions prioritaires à mettre en œuvre pour répondre pleinement aux exigences du cadre d'évaluation de l'OMS.

L'atelier a également bénéficié de l'appui technique d'experts internationaux de l'Organisation mondiale de la Santé, mobilisés pour accompagner les autorités algériennes dans leur démarche de renforcement institutionnel et d'amélioration continue des performances réglementaires.

Dans le prolongement de ces efforts, une mission de renforcement des capacités nationales a été menée du 6 au 18 juin 2026 sous la conduite de la Dre Ndeye Magatte Diop, experte de l'Agence sénégalaise de réglementation pharmaceutique.

Durant son séjour, l'experte a effectué plusieurs visites de terrain et rencontré les principaux acteurs impliqués dans la chaîne réglementaire. Ces échanges ont permis d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les ajustements nécessaires et de renforcer les compétences des équipes nationales chargées de conduire le processus d'amélioration.



Un atelier technique réunissant les représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique, du ministère de la Santé, de l'ANPP et des experts de l'OMS a également permis d'approfondir les travaux engagés depuis plus d'une année entre les autorités algériennes et l'organisation internationale.

Une démarche stratégique pour renforcer la gouvernance pharmaceutique

Pour l'Algérie, l'obtention du ML3 s'inscrit dans une vision globale visant à promouvoir une gouvernance moderne fondée sur la planification stratégique, l'évaluation des performances, la transparence et l'amélioration continue des processus de régulation.

Depuis plusieurs années, le secteur pharmaceutique algérien a engagé d'importantes réformes destinées à renforcer son cadre réglementaire et institutionnel.

Ces réformes visent notamment à :

- moderniser les mécanismes d'enregistrement des produits pharmaceutiques ;
- renforcer les activités d'inspection et de contrôle ;
- améliorer les systèmes de pharmacovigilance ;
- développer les capacités d'évaluation scientifique ;
- favoriser l'intégration des nouvelles technologies de santé ;
- garantir une meilleure traçabilité des produits pharmaceutiques.

Cette dynamique contribue à créer un environnement plus favorable au développement de l'industrie nationale, à l'attraction des investissements et à l'innovation dans le domaine des produits de santé.

Elle participe également au renforcement de la souveraineté sanitaire du pays, devenue une priorité stratégique après les enseignements tirés des Des résultats encourageants et des avancées significatives.

Les conclusions présentées à l'issue de cette mission témoignent des progrès importants réalisés par l'Algérie dans sa démarche de mise à niveau réglementaire.

Selon le Pr Boudis, point focal et coordonnateur du processus, les autorités nationales ont réussi à traiter plus de 82 % des observations formulées par les experts de l'OMS lors de l'évaluation initiale conduite en 2025.

Ce résultat reflète l'engagement des institutions concernées et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur autour d'un objectif commun : doter l'Algérie d'un système réglementaire performant, fiable et conforme aux meilleures pratiques internationales.

Ces avancées confirment également la trajectoire positive du pays vers l'obtention du niveau de maturité réglementaire ML3, étape décisive pour la consolidation des acquis réalisés ces dernières années.

La démarche engagée par l'Algérie pour atteindre le niveau de maturité réglementaire ML3 illustre une volonté forte de moderniser durablement son système de réglementation pharmaceutique. Grâce à un travail coordonné entre les différentes institutions nationales et au soutien technique de l'OMS, des progrès substantiels ont déjà été réalisés.



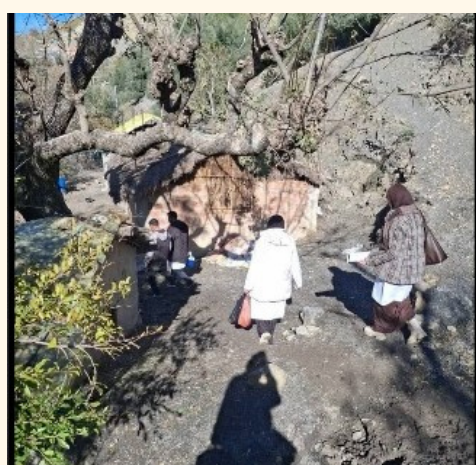
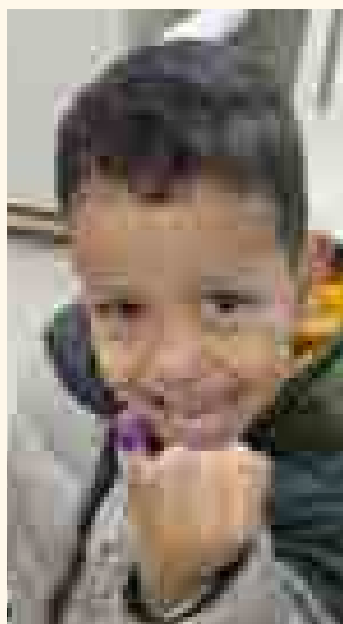
Un nourissant fraîchement vacciné contre la polio par le représentant de l'OMS

Le pays poursuit ses efforts pour interrompre la circulation du poliovariant 2

L'Algérie poursuit ses efforts soutenus pour mettre fin à la circulation du poliovariant 2 dérivé du vaccin, à travers la mise en œuvre d'une campagne nationale de vaccination conduite dans l'ensemble des wilayas du pays. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de riposte rapide et coordonnée, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP).

La campagne a été déployée en trois passages successifs, permettant de renforcer progressivement l'immunité collective. Le premier passage, organisé du 30 novembre au 4 décembre 2025, a atteint une couverture vaccinale de 95 %. Le deuxième round, tenu du 21 au 30 décembre 2025, a enregistré une couverture de 96 %. Enfin, le troisième passage, réalisé du 25 janvier au 5 février 2026 à l'aide du vaccin antipoliomyélique inactivé (VPI), a permis d'atteindre un taux de 94 %. Ces résultats témoignent d'une forte mobilisation nationale et confirment l'efficacité de la stratégie adoptée.

La poliomyélite demeure une maladie virale hautement contagieuse, principalement transmise par voie oro-fécale, pouvant entraîner des complications graves telles que la paralysie flasque aiguë, parfois irréversible, voire le décès dans les cas les plus sévères. Si la situation épidémiologique est actuellement maîtrisée au niveau national grâce aux efforts de vaccination, le risque de réintroduction du virus persiste, en raison de sa circulation dans certaines régions du monde. Dans ce contexte, le maintien d'une couverture vaccinale élevée, associé à une surveillance épidémiologique renforcée et à une mobilisation continue des communautés, demeure essentiel pour prévenir toute résurgence et progresser vers l'objectif d'éradication de la poliomyélite.



**MIXE DE PHOTOS DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE
VACCINATION CONTRE LA POLIO**



La lutte contre le cancer : une priorité nationale

À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, les experts réunis le 9 février 2026 ont réaffirmé l'importance de faire de la lutte contre le cancer une priorité nationale. Celle-ci s'inscrit pleinement dans les politiques publiques de santé, à travers la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale et intégrée.

Intervenant lors de cette rencontre, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Dr Phanuel Habimana, a souligné que la lutte contre le cancer repose sur une approche globale. Celle-ci combine la prévention, le dépistage précoce, l'amélioration de la prise en charge, ainsi que l'intégration des soins palliatifs à toutes les étapes du parcours de soins. Il a salué les progrès significatifs réalisés par l'Algérie ces dernières années, notamment l'intégration de la vaccination contre le HPV ; le renforcement des programmes de lutte contre le cancer du sein; l'investissement dans les centres de radiothérapie et d'oncologie et l'organisation des réseaux de prise en charge des patients.

En conclusion, le Dr Habimana a exprimé sa confiance dans le potentiel du continent africain à transformer la lutte contre le cancer. Il a également souligné que l'Algérie dispose de solides atouts pour devenir un modèle régional, grâce à une volonté politique affirmée et à des investissements continus dans un système de santé résilient et équitable.



Mise en route de l'échographe nouvellement réceptionné

Avancée dans les soins maternels et infantiles dans les camps des réfugiés sahraouis de Tindouf

Une délégation conjointe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Ambassade du Japon en Algérie s'est rendue du 10 au 13 février 2026 dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf pour évaluer l'état d'avancement du « Projet humanitaire visant à améliorer la santé maternelle et infantile, la surveillance épidémiologique et la prévention de la malnutrition dans les camps de réfugiés de Tindouf ». Financé par le Japon, ce projet vise à améliorer durablement les services de santé, la surveillance épidémiologique et le système d'information sanitaire dans les camps.

La mission a confirmé que les équipements médicaux et informatiques acquis ont été entièrement déployés et sont pleinement opérationnels dans dix centres de santé et six unités du Système d'Information Sanitaire. Parmi ces équipements figurent un échographe de haute technologie, des autoclaves, ainsi que divers dispositifs de diagnostic (stéthoscopes, tensiomètres, glucomètres, oxymètres et thermomètres), en plus de matériel informatique.

La distribution de réactifs et consommables a nettement amélioré la qualité des examens et des soins, réduisant les transferts vers d'autres structures, les retards de prise en charge, ainsi que certaines complications et décès évitables.

Lors de la visite dans le camp de Smara, notamment au centre de santé de Mahbes, les équipes ont constaté un impact concret. Les autoclaves modernes permettent désormais la stérilisation sur place, évitant des déplacements contraignants vers l'hôpital régional. Par ailleurs, chaque unité de consultation dispose aujourd'hui de son propre équipement de base, facilitant le suivi intégré de la santé maternelle et infantile et améliorant la qualité du diagnostic. Ces centres jouent également un rôle clé dans la sensibilisation et la prévention auprès des femmes et des enfants.



Au camps de Boujdour, la délégation a visité le service régional du SIS, renforcé grâce à un appui important en matériel informatique. Cette modernisation améliore la collecte, l'analyse et la gestion des données sanitaires, ainsi que la production de rapports fiables. L'ensemble du personnel a été formé, contribuant à un système d'alerte plus performant pour détecter et répondre rapidement aux épidémies. À l'hôpital central Bachir Salhi, le service de gynécologie a été équipé d'un échographe moderne, déjà opérationnel. Cet équipement permet de renforcer la prise en charge des femmes enceintes, de limiter les transferts vers Tindouf et de réduire les risques de complications. Il offre également des possibilités de télé-expertise, facilitant l'accès à des diagnostics spécialisés.

Lors d'une réunion avec le Croissant Rouge Sahraoui, son secrétaire général a exprimé sa profonde gratitude envers le Japon, soulignant que ce soutien intervient dans un contexte de financement difficile. Il a insisté sur l'importance de maintenir cet appui pour éviter une dégradation des services de santé.

Cette mission met en évidence la contribution majeure du projet au renforcement du système de santé dans les camps, avec des résultats tangibles en matière de santé maternelle et infantile, de surveillance épidémiologique et de gestion des données sanitaires.





Un Plan stratégique national de santé au travail 2026-2030 en cours d'élaboration

Le Forum-Ateliers consacré à la préparation du Plan stratégique national pour la santé en milieu du travail (2026-2030) a été officiellement lancé, en présence de représentants de plusieurs institutions nationales et internationales, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire. Experts, chercheurs et membres du Comité national de médecine du travail prennent également part à ces échanges.

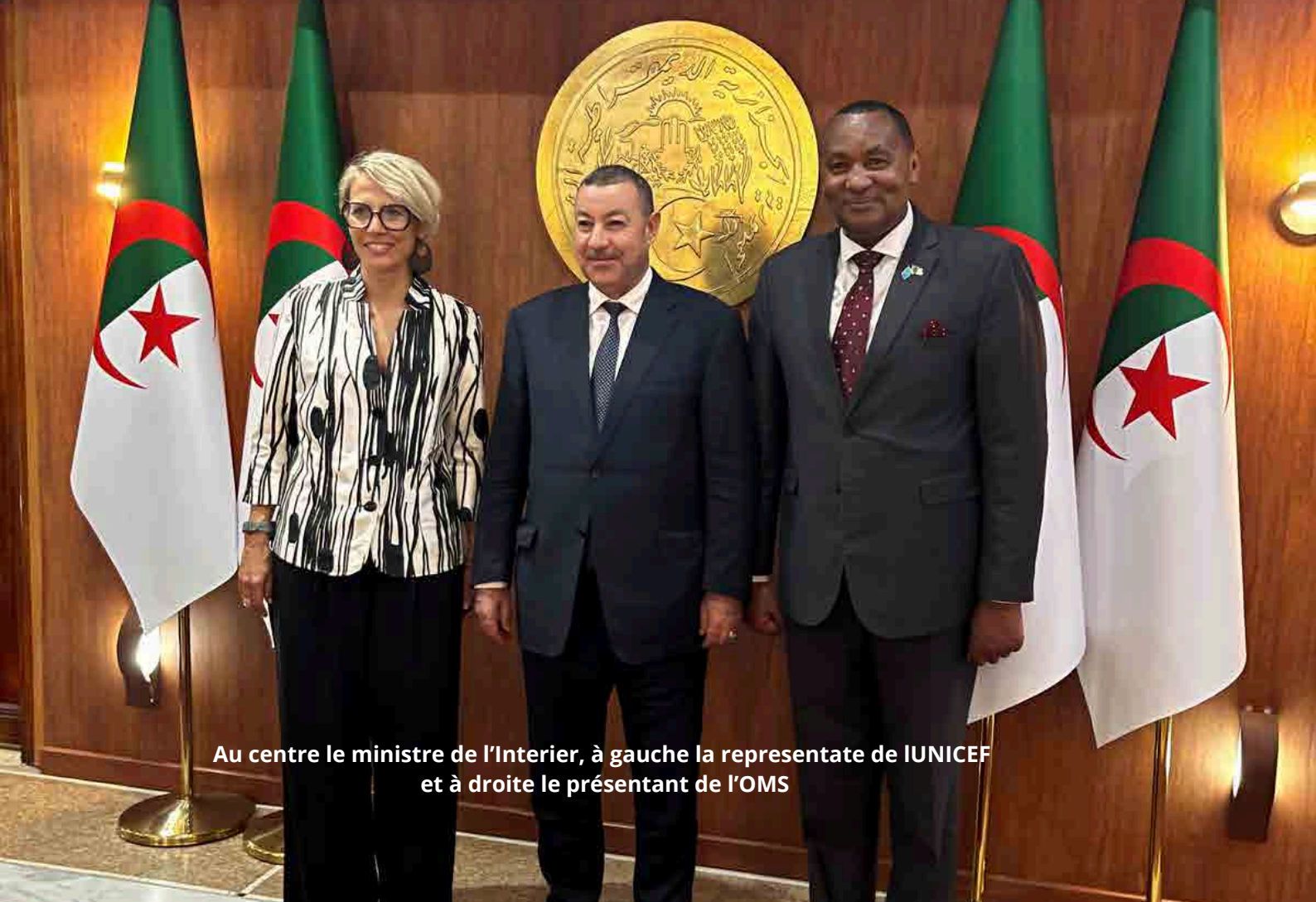
Organisé du 2 au 4 février 2026, ce forum constitue un espace de dialogue visant à enrichir les politiques publiques en matière de santé au travail et à renforcer la prévention des risques professionnels, en cohérence avec les priorités nationales de santé publique et les Objectifs de développement durable.

Pour le secteur de la santé, la santé des travailleurs a toujours été un levier essentiel des politiques publiques anitaires. Les travaux de cet atelier visent à partager les expériences, valoriser les bonnes pratiques et analyser les défis actuels, tout en explorant des solutions concrètes pour améliorer les dispositifs de prévention et de prise en charge des travailleurs. Les participants ont salué les efforts engagés en Algérie, tout en appelant à renforcer la collaboration intersectorielle, à développer une véritable culture de prévention et à investir davantage dans la formation et la sensibilisation.

Au-delà de la prévention des accidents, la santé au travail englobe aussi, le bien-être des travailleurs, la lutte contre Les maladies chroniques, la protection de la santé mentale et la réduction des expositions aux différents risques professionnels

Dans ce cadre, la médecine du travail joue un rôle clé, notamment dans la prévention des cancers professionnels, à travers la surveillance médicale, l'identification précoce des risques et le suivi des expositions. Cette dynamique appelle à une approche nationale intégrée, fondée sur la coordination entre les différents acteurs centrée d'abors sur la prévention.

De son côté, le représentant de l'OMS en Algérie, a salué cette initiative, qui témoigne de l'engagement du pays à protéger la santé des travailleurs et à aligner ses actions sur les standards internationaux. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les systèmes de prévention, d'améliorer la qualité des données et de mieux documenter les accidents et maladies liés au travail afin de définir des priorités claires.



Au centre le ministre de l'Intérieur, à gauche la représentante de l'UNICEF et à droite le représentant de l'OMS

Sécurité routière : consolider les acquis en Algérie

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre les agences des Nations Unies et les institutions nationales en charge de la sécurité routière, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont multiplié les échanges avec les autorités algériennes afin d'identifier les mécanismes de collaboration susceptibles de contribuer à la réduction des accidents de la route et à la protection des usagers, en particulier les enfants et les jeunes.

Cette dynamique a été marquée par deux rencontres majeures tenues en 2026. La première s'est déroulée le 29 mars au siège de la Délégation nationale à la sécurité routière, où une délégation conjointe de l'OMS et de l'UNICEF a été reçue par le Délégué national à la sécurité routière, M. Jamal Younesi. La seconde a eu lieu le 29 juin au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, lors d'une réunion entre le ministre, M. Saïd Sayoud, le Représentant de l'OMS en Algérie, M. Phanuel Habimana, et la Représentante de l'UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson.

réunion tenue le 29 juin avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a permis de poursuivre ce dialogue et d'explorer les perspectives d'une coopération dynamique entre les autorités nationales et les agences des Nations Unies.

Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer l'appui technique aux programmes et initiatives dédiés à la prévention des accidents de la route et à la promotion d'une culture de sécurité auprès des citoyens. Les participants ont souligné l'importance d'une action concertée visant à protéger les usagers de la route et à réduire les risques liés à la circulation.

Les échanges ont également mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts de sensibilisation et de prévention en direction des catégories les plus vulnérables, notamment les enfants et les jeunes, qui demeurent particulièrement exposés aux dangers de la route.

selon les données de la délégation nationale, l'année 2025 le nombre d'accidents corporel a atteint 26 976, soit une augmentation de 2,68% par rapport à 2024 et le nombre décès était de 3 838 soit une augmentation de 2,62% par rapport à 2024.

À travers cette collaboration, les parties prenantes réaffirment leur engagement à soutenir les initiatives nationales visant à réduire les accidents de la route, à renforcer les mécanismes de prévention et à protéger la vie des citoyens, en particulier celle des enfants et des jeunes, dans une perspective d'action durable et coordonnée.





Les participants avec les facilitateurs et les responsables de l'ANSS et de l'OMS

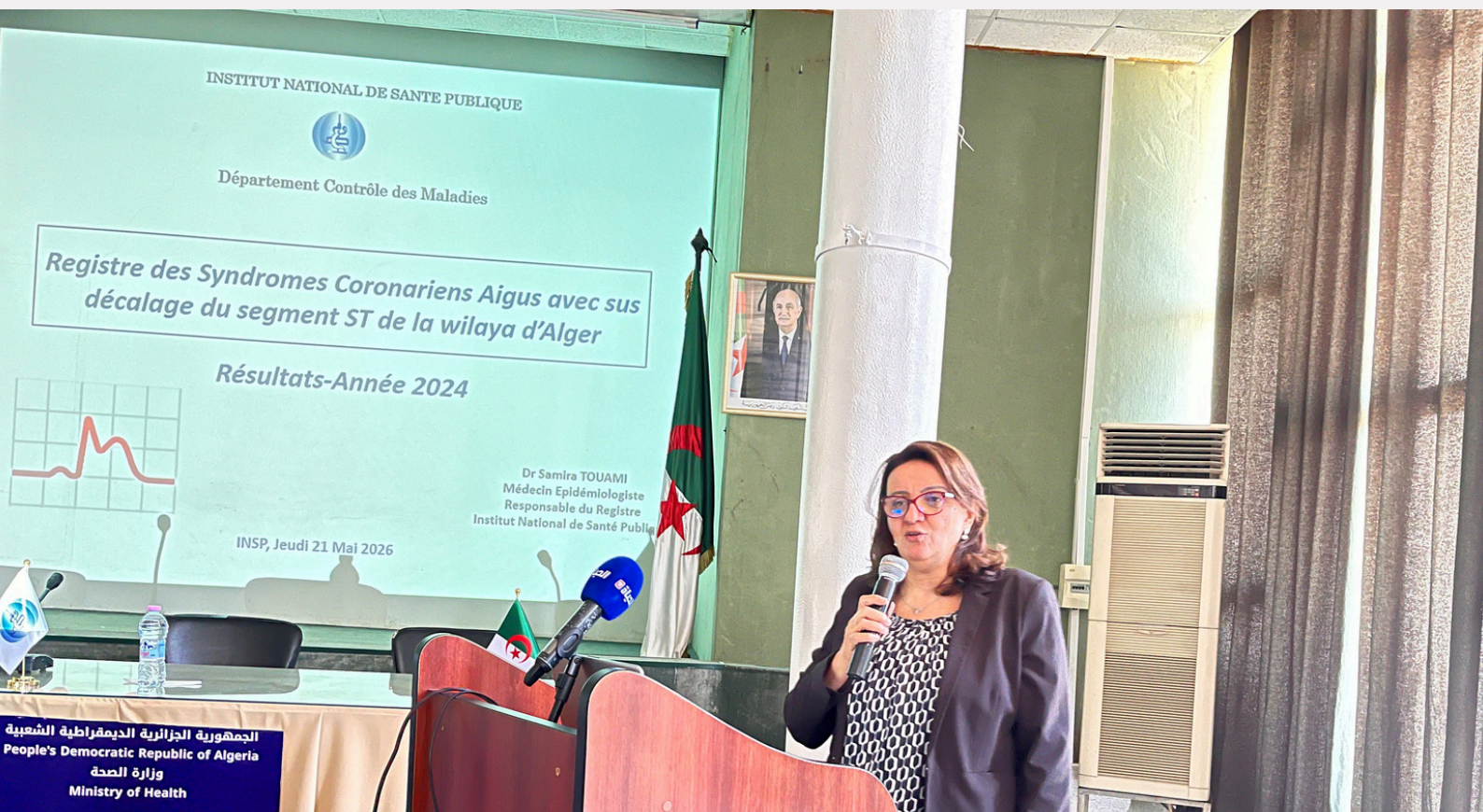
ANSS-OMS : former pour mieux anticiper les risques sanitaires

L'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), en partenariat avec le Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, a organisé du 3 au 7 mai 2026 la deuxième session d'une formation consacrée à la planification stratégique. Cette activité a réuni les cadres de l'Agence, les ingénieurs de recherche ainsi que les chargés d'études et d'analyse scientifique, dans le cadre du programme de coopération entre les deux institutions. Cette session s'inscrit dans la volonté de renforcer les capacités institutionnelles de l'Agence et de développer une culture de planification fondée sur l'anticipation, l'analyse des risques et la prise de décision basée sur les données probantes. Elle constitue également une étape importante dans la consolidation des compétences nécessaires à l'élaboration des stratégies nationales en matière de sécurité sanitaire.

Comme lors de la première session qui a eu lieu en décembre 2025, les participants ont bénéficié d'un programme couvrant les différentes étapes du processus de planification stratégique. Les travaux ont porté sur les concepts fondamentaux de la planification, les méthodologies d'analyse de situation, la définition des priorités stratégiques, l'élaboration des scénarios d'intervention ainsi que les mécanismes de gouvernance, de suivi et d'évaluation.

Grâce à des approches méthodologiques reconnues et à des outils pratiques adaptés aux enjeux de la sécurité sanitaire, cette formation a permis aux participants d'acquérir des compétences renforcées pour contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de santé.

À travers cette initiative menée avec l'appui de l'OMS, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire confirme son engagement à développer une planification stratégique plus performante, durable et fondée sur l'évidence scientifique, au service de la protection de la santé de la population et du renforcement de la sécurité sanitaire nationale.



L'INSP dévoile les premiers résultats du registre des syndromes coronariens aigus d'Alger

L'Institut National de Santé Publique (INSP) a présenté les résultats du registre des syndromes coronariens aigus avec sus-décalage du segment ST (STEMI) de la wilaya d'Alger le mars 2026. Cette initiative constitue un premier référentiel de données épidémiologiques consacré à cette complication cardiovasculaire sévère, fournissant des informations essentielles pour orienter les stratégies de prévention, de prise en charge et de surveillance de la maladie.

Les résultats du registre font état d'une incidence de 44,6 nouveaux cas pour 100 000 habitants, mettant en évidence l'importance de cette pathologie dans le paysage sanitaire national.

Selon la responsable du registre Dr Samira Touami chef de département des maladies non transmissibles à l'INSP, les maladies cardiovasculaires (MCV) demeurent l'une des principales causes de mortalité en Algérie. Selon les données de l'INSP, 158 131 décès ont été notifiés en 2021, dont 28 267 décès attribuables aux maladies cardiovasculaires, soit 17,9 % de l'ensemble des décès enregistrés. Au sein du groupe des maladies non transmissibles (MNT), les maladies cardiovasculaires représentent la part la plus importante avec 41,6 % du total des décès liés à ces affections.

Parmi les MCV, le syndrome coronarien aigu avec sus-décalage du segment ST constitue l'une des formes les plus graves de l'infarctus du myocarde. Cette urgence médicale absolue nécessite une reconnaissance rapide des symptômes, un diagnostic précoce et une prise en charge spécialisée dans les meilleurs délais.

Les experts soulignent qu'une intervention réalisée idéalement dans les deux heures suivant l'apparition des symptômes permet d'améliorer considérablement les chances de survie, de limiter les lésions du muscle cardiaque et de réduire le risque de complications et de séquelles à long terme.

À travers ce registre, l'INSP met à la disposition des décideurs, des professionnels de santé et des chercheurs des données fiables et actualisées permettant de mieux évaluer le poids de cette pathologie, d'identifier les besoins en matière d'organisation des soins et de renforcer les actions de prévention des facteurs de risque cardiovasculaire.

Cette démarche marque une étape importante dans le renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies cardiovasculaires en Algérie et dans l'amélioration des politiques de santé publique visant à réduire la mortalité et la morbidité liées aux urgences coronariennes.



La coordination intersectorielle pour la promotion de la santé scolaire renforcée

Le 3 juin 2026, une nouvelle étape a été franchie dans le domaine de la santé scolaire en Algérie. Au siège du ministère de la Santé, le Secrétaire général, M. Mohamed Talhi, a procédé à l'installation officielle du Comité national multisectoriel de promotion de la santé scolaire, une instance chargée d'élaborer le futur Plan national stratégique de promotion de la santé en milieu scolaire.

Cette rencontre a réuni autour d'un même objectif les représentants de plusieurs ministères, des institutions nationales, des organisations de la société civile ainsi que les partenaires internationaux, notamment l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui accompagnent l'Algérie dans cette démarche ambitieuse. Dans son intervention, M. Talhi a souligné que la santé des élèves ne relève pas uniquement du secteur de la santé, mais constitue une responsabilité partagée impliquant de nombreux acteurs. Il a rappelé que l'objectif de ce nouveau plan stratégique est de renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés afin de construire une vision commune et cohérente en faveur du bien-être des enfants et des adolescents.

Cette démarche vise à mobiliser l'ensemble des partenaires autour d'objectifs concrets et mesurables, capables d'avoir un impact durable sur la santé des élèves, leurs conditions d'apprentissage et leur épanouissement. Car un enfant en bonne santé est aussi un élève plus apte à apprendre, à participer à la vie scolaire et à construire son avenir.

Au cours des travaux, les participants ont pris connaissance d'un état des lieux de la santé scolaire en Algérie. Cette présentation a permis de retracer l'évolution du programme national de santé scolaire depuis l'indépendance et de mettre en lumière les progrès importants réalisés au fil des décennies. Elle a également offert l'occasion d'identifier les défis qui demeurent et les domaines nécessitant de nouvelles améliorations pour répondre aux besoins actuels des élèves.

Les échanges ont été marqués par une réflexion collective sur les moyens de renforcer l'efficacité des interventions en milieu scolaire. Les participants ont formulé plusieurs propositions visant à améliorer la prévention, la promotion de modes de vie sains et la prise en charge des problématiques touchant la santé et le bien-être des enfants.

Le Comité national multisectoriel de promotion de la santé scolaire rassemble des représentants de dix-sept secteurs ministériels ainsi que des institutions nationales et des organisations de la société civile. Cette composition reflète la volonté d'associer l'ensemble des acteurs concernés à la définition des priorités et à la mise en œuvre des actions en faveur des élèves.

Au-delà de l'élaboration du plan stratégique, le comité aura pour mission d'approuver le programme national de santé scolaire, de définir les mécanismes de sa mise en œuvre, d'assurer le suivi et l'évaluation des activités programmées et de veiller à la cohérence des actions menées par les différents secteurs.

FOCUS SUR L'ECOPARC DE OUED SMAR D'ALGER



C'est avec plaisir que nous mettons en lumière l'Écoparc d'Oued Smar, visité en avril dernier aux côtés de Madame la Ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, à l'occasion de l'atelier de sensibilisation sur l'adaptation de l'écosystème forestier au changement climatique et le Barrage Vert comme modèle. Cette expérience nous a permis de découvrir une initiative exemplaire qui contribue activement à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable.



D'une montagne de déchets à un poumon vert d'Alger : l'histoire de la renaissance de l'Ecoparc de Oued Smar

L'Ecoparc de Oued Smar est une réhabilitation exemplaire de 45 hectares, dont 20 ha de jardins plantés et 11 ha de pelouse, aménagés sur l'ancien site de la plus grande décharge d'Algérie.

Pendant de longues années, lorsqu'on évoquait Oued Smar, les habitants d'Alger pensaient immédiatement à la plus grande décharge à ciel ouvert du pays. Située à une dizaine de kilomètres de la capitale, cette immense étendue de déchets était devenue le symbole d'un lourd héritage environnemental. Des montagnes d'ordures s'y accumulaient chaque jour, libérant des odeurs nauséabondes et des gaz polluants qui pesaient sur le quotidien des riverains.

Entre 1978 et 2011, la décharge d'Oued Smar a reçu des millions de tonnes de déchets ménagers et industriels. Chaque jour, entre 1 600 et 4 000 tonnes d'ordures y étaient déversées. Au fil des décennies, près de 40 millions de tonnes de déchets se sont accumulées sur ce site de plusieurs dizaines d'hectares, transformant le paysage en une immense cicatrice au cœur de la métropole algéroise.

Pour beaucoup, ce lieu semblait condamné à rester une friche polluée. Pourtant, derrière cette image de désolation se cachait une ambition extraordinaire : celle de transformer ce symbole de pollution en un modèle national de réhabilitation environnementale.

En 2009, les pouvoirs publics ont lancé un projet inédit. Avec un investissement de plus de sept milliards de dinars et grâce à l'expertise de compétences nationales soutenues par des spécialistes internationaux, un vaste chantier de réaménagement a vu le jour. L'objectif était audacieux : rendre la nature à un territoire qui en avait été privé pendant près de trente ans.





Les travaux ont consisté à sécuriser les déchets enfouis, stabiliser les sols et reconstituer progressivement un espace capable d'accueillir la végétation et les visiteurs. Mais l'innovation ne s'est pas arrêtée là. Les gaz issus de la décomposition des déchets, autrefois rejetés dans l'atmosphère, ont été captés grâce à un système moderne de collecte de biogaz. Avec une capacité de 5 000 Nm³ par heure, cette installation permet désormais de produire de l'électricité et de transformer une source de pollution en une ressource énergétique utile.

Année après année, le paysage a changé. Là où s'élevaient autrefois des collines de déchets sont apparues des pelouses, des arbres et des allées ombragées. Vingt-trois espèces végétales adaptées ont été plantées pour renforcer la stabilité du terrain et favoriser le retour de la biodiversité. Des pistes cyclables, des chemins piétonniers, des aires de repos, des espaces de jeux pour enfants et des équipements de loisirs ont progressivement donné vie au futur parc.

En 2025, les portes du Ecoparc d'Oued Smar se sont finalement ouvertes au public. Les visiteurs ont découvert avec étonnement un espace verdoyant de près de 45 hectares, comprenant des jardins paysagers, de vastes pelouses naturelles et des infrastructures modernes pensées pour les familles. Plus de 350 bancs, 20 auvents en bois, plusieurs espaces commerciaux et un centre d'exposition dédié aux produits traditionnels complètent désormais ce cadre accueillant.



Le soir venu, les lampadaires qui illuminent les allées rappellent discrètement l'histoire du lieu. Une partie de leur énergie provient encore des déchets enfouis sous terre, preuve que même les traces du passé peuvent contribuer à construire un avenir plus durable.

Au-delà de sa dimension paysagère, l'Écoparc d'Oued Smar porte un message fort. Il démontre que les déchets ne sont plus seulement un problème environnemental, mais aussi une ressource économique. Cette vision s'inscrit dans la stratégie nationale de l'Algérie qui ambitionne de recycler 30 % des déchets ménagers et 30 % des déchets spéciaux d'ici 2035. Aujourd'hui, des milliers d'opérateurs et d'entreprises œuvrent dans les activités de recyclage et de valorisation, faisant émerger une véritable économie circulaire.

L'histoire d'Oued Smar est ainsi devenue celle d'une renaissance. D'un lieu autrefois associé à la pollution, à la dégradation et aux nuisances, est né un espace de détente, de promenade et de sensibilisation environnementale. Les familles s'y retrouvent, les enfants y jouent, les sportifs empruntent ses pistes et les visiteurs redécouvrent le lien entre la ville et la nature.

L'Écoparc d'Oued Smar est aujourd'hui bien plus qu'un parc urbain. Il est la preuve qu'avec de la volonté, de l'innovation et des compétences nationales, il est possible de transformer les erreurs du passé en opportunités pour l'avenir. Là où s'entassaient autrefois des millions de tonnes de déchets s'étend désormais un nouveau poumon vert pour Alger, symbole d'espoir, de résilience et de développement durable.





**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DR PHANUEL HABIMLANA /
REPRESENTANT DE L'OMS EN ALGÉRIE.**

Comité de lecture :

- **Dr Nabil Menasria / Administrateur chargé de Système de santé**
- **Dr Houria Khelifi Houria / Administrateur chargé du contrôle des maladies**
- **Mme Amina Boudamous / Administrateur Chargée de la gestion des Programmes**
- **M Toufik Abderrahmen / Administrateur Chargé des Operations**
- **Mme Ghania Kellou / Assitante procurements**
- **M Boualem Bendjedia / Assistant ICT**
- **M Yazid Mohamed Abbas / Assistant Travel et protocol**
- **Mme SAMIA KHELIFA / Assitante WR**

Rédaction et conception : Leila Chibout / Administrateur Chargée de Communication

Photos credit OMS Algérie. Ministère de l'environnement et de la qualité de la vie.